

CHARTRE DES ENFANTS

Si je fréquente le restaurant scolaire, je m'engage à respecter les points suivants

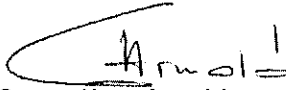
- Je m'annonce dès 11h30 auprès des animateurs et animatrices.
- J'ai une attitude correcte et respectueuse envers les adultes que je côtoie et envers mes camarades.
- Je dépose ma veste au vestiaire, je retire ma casquette ou mon bonnet dès mon entrée dans la salle. Je me lave les mains avant de passer à table.
- Je me tiens correctement à table.
- Je respecte le travail du cuisinier qui a confectionné les plats et la nourriture que l'on me sert.
- Je n'enclenche pas de jeux électroniques et d'une manière générale je ne joue pas à table.
- Je ne prends pas et n'utilise pas mon téléphone portable pendant la période du restaurant scolaire (entre 11h30 et 13h30).
- J'obéis aux personnes qui sont désignées pour mon encadrement.
- J'ai un langage approprié et je n'use pas de propos vulgaires, orduriers ou impolis.
- Je n'ai pas de gestes déplacés, je ne me bagarre pas, je ne suis pas violent.
- Je ne crie pas ; je parle calmement, sans agressivité.
- Je respecte le matériel (vaisselle, ustensiles, objets divers, ...), car je ne suis pas le seul à l'utiliser.
- *D'une manière générale*
- J'ai une attitude agréable et respectueuse.
- Je suis poli.
- De 11h30 à 13h30, je me conforme aux règles édictées, sans exception.
- Je ne quitte pas le préau tant que je suis sous la responsabilité des animateurs et animatrices.

✕

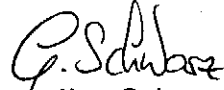
Ce talon est à retourner au service des écoles pour le lundi 12 septembre 2011 au plus tard

Nom(s) et prénom(s) de(s) l'enfant(s) : _____

.....
Signature(s) de(s) l'enfant(s)


Geneviève Arnold
Maire

.....
Signature du représentant légal


Geneviève Schwarz
Responsable GIAP-PLO